



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 06 novembre 2025 -

Délibération n°8.2.06/11/2025

**relative à l'approbation des demandes de subventions présentées
par les associations étudiantes**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Adoption des attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 16

Membres représentés : 5

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 21

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 13 novembre 2025

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 19 NOV. 2025

Transmise au recteur le : 19 NOV. 2025

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION FSDIE AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Année Universitaire 2025-2026
Commission Vie des Campus - FSDIE Projets du 23 octobre 2025

	Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes	Remarques
CATEGORIE 1 - Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants														
1	ANNSKI	Sorties ski	Poursuivre nos sorties ski tous les samedis de la saison, à des prix très abordables pour les étudiants de l'USMB. Présence sur le campus pour dynamiser la vie étudiante. Création des ateliers Fartage encadrés par des membres de l'association.	Tous les étudiants de l'USMB, campus d'Annecy et Chambéry	4-Sportif	→ 38 430 € (sorties ski) → 5 375 € (adhésions)	56 853,60	13 000,00	22,87%	0,00	0,00%	5 000,00	→ 8 000€ (24/10/2024), projet "Sorties ski"	Avis défavorable. La commission vie des campus propose à l'association de reposter le dossier en incluant les devis et en clarifiant l'assurance choisie pour protéger les étudiants en cas d'accident. L'association devra fournir le modèle de bulletin d'inscription que les étudiants devront compléter et où devra figurer la demande d'assurance.
2	ESN Foreigners Chambéry	Fête des Lumières de Lyon (Samedi 6 décembre)	Visite et découverte de la ville de Lyon Découverte de la tradition des fêtes des Lumières Rencontres entre internationaux et bénévoles locaux de ESN Lyon	Les étudiants internationaux de Chambéry ; Les étudiants locaux/français	3-Culture / CSTI	→ 410 € (Vente de produits)	995,00	585,00	58,79%	585,00	58,79%	585,00	→ 150 € (24/10/2024), projet "Aide au démarrage" → 925 € (24/10/2024), projet "Fête des lumières de Lyon" → 0 € (30/01/2025), projet "Excursion aux 7 Laux"	Avis favorable.
3	ETUDEBROUILLE	Lutte contre la précarité étudiante	Distribution de culottes / serviettes menstruelles réutilisables provenant de chez Claripharm choisi et commandé par notre association en fonction des besoins de nos bénéficiaires adhérents	Toutes les personnes menstruées et bénéficiaires adhérentes de l'association ((environ 100)	2-Sanitaire	/	1 793,50	1 793,50	100,00%	1 793,50	100,00%	1 793,50	/	Avis favorable. La commission vie des campus souhaite que l'association prenne contact avec le SVEC qui propose une action similaire.
4	FAC MUSIQUE	CONCERT ET JAM POUR PROMOTION DES FEMMES DANS LE MILIEU MUSICAL	Permettre aux femmes de trouver leur place sur scène et dans le milieu musical qui est parfois très masculin	Les étudiants de l'usmb, les adhérents de fac musique, les étudiants de l'APEJS	3-Culture / CSTI	/	2 092,32	2 092,32	100,00%	0,00	0,00%	0,00	→ 533,52 € (28/11/2024), projet "Concert des portes ouvertes de l'USMB campus Jacob-Bellecombette" → 0 € (06/03/2025), projet "Concert et soirée comédies musicales et galerie vivante" → 643,05 € (02/10/2025), projet "APÉRO JAM"	Avis défavorable. La commission vie des campus propose à l'association de reposter le dossier en le retravaillant et en incluant les devis des groupes. Elle souhaite que l'association prenne contact avec le SSE au préalable.
5	FIBER GLISS	LE SKI POUR TOUS	Permettre à un maximum d'étudiants de pouvoir pratiquer le ski	Les étudiants des campus de Jacob-Bellecombette et de Technolac	4-Sportif	→ 1 500 € (CROUS) → 2 200 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs) → 8 000 € (Adhésions) → 28 350 € (Billetterie des sorties de ski) → 7 820 € (Billetterie week-end Val-Thorens)	58 370,00	10 500,00	17,99%	9 000,00	15,42%	9 000,00	→ 9 000€ (03/10/2024), projet "LE SKI POUR TOUS"	Avis favorable. La commission vie des campus propose de subventionner le reste de la somme demandée si le devis de la assurance est fourni. L'association devra fournir le modèle de bulletin d'inscription que les étudiants devront compléter et où devra figurer la demande d'assurance.
6	Théâtre et Recherches à l'Université de Chambéry (TRUC)	Montage de représentations par une metteure en scène et professeure de théâtre professionnelle	Proposer des cours tout au long de l'année académique dans le cadre d'une continuité pédagogique, dans l'objectif final de monter un pièce représenté sur les campus de l'Université	Entre 10 et 20 élèves, une cinquantaine de spectateur par spectacle	3-Culture / CSTI	/	4 200,00	4 200,00	100,00%	4 200,00	100,00%	4 200,00	→ 4 200 € (28/11/2024), projet "Intervention d'une metteure en scène et professeure de théâtre professionnelle en vue de spectacles en fin d'année scolaire"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de regrouper ces projets au lieu de présenter plusieurs projets différents. Elle propose que l'association demande des financements extérieurs (CROUS par exemple).
7	Théâtre et Recherches à l'Université de Chambéry (TRUC)	Intervention d'un professeur de théâtre d'improvisation	Proposer des cours tout au long de l'année académique dans le cadre d'une continuité pédagogique, dans l'objectif final de monter plusieurs spectacles représentés sur les différents campus de l'Université	Une bonne vingtaine d'élève pour les cours de théâtre ainsi que les personnes intéressées pour venir voir les représentations	3-Culture / CSTI	/	277,50	277,50	100,00%	277,50	100,00%	277,50	→ 4 200 € (28/11/2024), projet "Intervention d'une metteure en scène et professeure de théâtre professionnelle en vue de spectacles en fin d'année scolaire"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de regrouper ces projets au lieu de présenter plusieurs projets différents. Elle propose que l'association demande des financements extérieurs (CROUS par exemple).
8	Théâtre et Recherches à l'Université de Chambéry (TRUC)	Garantir la sécurité pour les représentations	Faire intervenir un agent de sécurité professionnel afin d'encadrer les différentes représentations	Au moins une cinquantaine de spectateur et entre 10 et 20 personnes de l'association par spectacle	3-Culture / CSTI	→ 100 € (Autres organismes)	590,40	490,40	83,06%	490,40	83,06%	490,40	→ 4 200 € (28/11/2024), projet "Intervention d'une metteure en scène et professeure de théâtre professionnelle en vue de spectacles en fin d'année scolaire"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de regrouper ces projets au lieu de présenter plusieurs projets différents. Elle propose que l'association demande des financements extérieurs (CROUS par exemple).
9	Théâtre et Recherches à l'Université de Chambéry (TRUC)	Journée de formation exceptionnelle	Proposer sur une journée complète une formation de théâtre	une trentaine de personnes	3-Culture / CSTI	→ 80 € (Autres recettes)	410,00	330,00	80,49%	330,00	80,49%	330,00	→ 4 200 € (28/11/2024), projet "Intervention d'une metteure en scène et professeure de théâtre professionnelle en vue de spectacles en fin d'année scolaire"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de regrouper ces projets au lieu de présenter plusieurs projets différents. Elle propose que l'association demande des financements extérieurs (CROUS par exemple).
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 1						125 582,32	33 268,72	26,49%	16 676,40	13,28%	21 676,40		
CATEGORIE 2 - Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc														
1	AJES BDE de Droit du Campus de Jacob-Bellecombette	Week-end sportif inter-étudiants (23 au 25 janvier 2026)	Permettre aux étudiants de se rassembler autour d'une activité sportive et conviviale lors d'un week-end, favorisant les rencontres et les échanges entre filières dans un cadre sécurisé.	Ouvert à tous les étudiants de l'USMB	4-Sportif	→ 5 835 € (Billetterie) → 200 € (Vente de produits)	12 070,00	6 035,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00		Avis défavorable. La commission vie des campus propose à l'association de reposter le dossier en incluant les devis pour les fournitures alimentaires et la communication et de solliciter la composante (FD).
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 2						12 070,00	6 035,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00		

	Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes	Remarques
CATEGORIE 3 - Projets ne concernant qu'une filière														
1	Association des Juristes Transfrontaliers (AJT)	Un Weekend a Torino (12 au 14 Décembre 2025)	Ce projet a avant tout pour but de se retrouver entre étudiants du Master de Droit Transfrontalier (deux générations) et de partager un moment convivial en dehors du cadre strictement universitaire. Comme cette expérience n'a pas eu lieu l'année dernière, nous souhaitons l'instaurer comme une tradition du master, afin que chaque promotion puisse vivre ce moment d'échange.	12 Étudiants	3-Culture / CSTI	→ 100 € (vente de viennoiseries)	1 764,83	1 664,83	94,33%	882,00	49,98%	882,00	→ 150 € (28/11/2024), projet "Demande d'aide au démarrage" → 0 € (28/11/2024), projet "Master-Class Trans/frontières et dialogue des disciplines → 0 € (28/11/2024), projet "Visite du Palais des Nations Unies à Genève, le 15 janvier 2025»	Avis favorable. La commission vie des campus propose de subventionner ce projet à hauteur maximum de 50% étant donné qu'il figure en catégorie 3.
2	Bureau des Etudiants en Activités Physiques et Sportives (BEAPS)	Goûter de cohésion	* Permettre la discussion entre les nouveaux L1/D1 STAPS * Permettre la découverte du nouveau bureau STAPS aux L1/D1 qui les accompagnera tout au long de l'année universitaire 2025-2026	Etudiants en Licence 1 STAPS et DEUST 1	5-Accueil	/	150,53	150,53	100,00%	0,00	0,00%	0,00	→ 900€ (02/10/2025), projet "Congrès ANESTAPS"	Avis défavorable. La commission vie des campus propose de ne pas subventionner ce projet qui s'est déroulé le 2 septembre 2025 soit avant la commission, dans le respect des critères FSDIE.
SOUS-TOTAL CATEGORIE 3							1 915,36	1 815,36	94,78%	882,00	46,05%	882,00		
TOTAL DES 3 CATEGORIES							139 567,68	41 119,08	29,46%	17 558,40	12,58%	22 558,40		

CATEGORIE
Catégorie 1 : Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants.
Catégorie 2 : Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc.
Catégorie 3 : Projets ne concernant qu'une filière.

DOMAINE
1-Social 2-Sanitaire 3-Culture / CSTI 4-Sportif 5-Accueil 6-Développement durable 7-Autres